

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 13 septembre 2016**

**Paris, le 12 août 2016** – Alcatel Lucent informe ses actionnaires qu'une Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le mardi 13 septembre 2016 dans les locaux d'Alcatel Lucent situés sur le site de Villarceaux, Route de Villejust – 91620 Nozay, à 11h30 précises.

L'Avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolution a été publié le 12 août 2016 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO). Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent également dans le même avis.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée peuvent être consultés dans la page « Assemblées générales 2016 » accessible depuis la section " Investisseurs " du site internet d'Alcatel Lucent (<https://www5.alcatel-lucent.com/fr>) et notamment, la Brochure de convocation contenant le rapport du Conseil d'administration sur les projets de résolutions.

Les autres documents et renseignements prévus aux articles R. 225-73-1, R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont accessibles ou tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

### **À PROPOS D'ALCATEL-LUCENT**

Alcatel-Lucent rejoint Nokia après la réussite de l'offre publique d'échange, pour créer un leader des technologies innovantes dans les réseaux et les services pour un monde connecté.

Les questions des journalistes peuvent être adressées au service presse : [press.services@nokia.com](mailto:press.services@nokia.com).

Rendez-vous sur [Nokia.com](http://Nokia.com) pour plus d'informations.